Envoyé en préfecture le 02/12/2025
Reçu en préfecture le 02/12/2025
Publié le
ID : 056-215601147-20251127-0127112025-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE LORIENT
COMMUNE DE LOCMARIA

Procès-Verbal du Conseil Municipal
Séance du 27 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept novembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Locmaria Belle-Île-en-Mer, s'est réuni publiquement à la salle du conseil municipal après convocation légale, sous la présidence de Dominique ROUSSELOT, Maire de Locmaria.

Nombre de conseillers en exercice	: 15	Date de convocation	: 21 novembre 2025
Nombre de conseillers présents	: 9	Date d'affichage et de	
Nombre de conseillers votants	: 14	Publication	: 1er décembre 2025

Etaient présents : Marie THUILLIER, Thomas BRON, Réjane CONAN, Anne-France NAUDIN, Rozenn MAHEVO, Aurélie BAUR, Maurice GAULAIN, Edouard BANNET.

Absents excusés ayant remis pouvoir :
- Christophe SAMZUN ayant remis pouvoir à Dominique ROUSSELOT
- Sylvie LE PAN ayant remis pouvoir à Anne-France NAUDIN
- Damien RIBOUCHON ayant remis pouvoir à Maurice GAULAIN
- Yolaine DE CRUZ ayant remis pouvoir à Réjane CONAN
- Marie-José JUGEAU ayant remis pouvoir à Aurélie BAUR

Absent excusé n'ayant pas remis pouvoir : Didier LE GARREC

Secrétaire de séance : Edouard BANNET

--*-*-*-*-*-*

1) DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément aux dispositions des articles L 2122-23 et L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Conseil Municipal de désigner au début de chaque séance son secrétaire.

Monsieur Edouard BANNET a été désigné à l'unanimité.

Fait et délibéré,
A Locmaria, le 27 novembre 2025.
Le Maire,
Dominique ROUSSELOT

MAIRIE DE LOCMARIA BELLE ILE MORBIHAN

Le Maire,
Dominique ROUSSELOT